

Char de voyage pour dames ou riches Indous. — Dessin de A. de Neuville d'après l'album photographique de M. Grandidier.

VOYAGE DANS LES PROVINCES MÉRIDIONALES DE L'INDE,

PAR M. ALFRED GRANDIDIER¹.

1862-1864. — TEXTE ET DESSINS INÉDITS.

III

De Cuttack à Golconde. — Haïderabad. — Les tombes royales. — Le Nizam.

J'étais rentré à Cuttack vers six heures du soir. Lorsque, après le dîner, je me disposai à monter en palanquin pour profiter de la fraîcheur de la nuit, on eut beau appeler mes porteurs, ils n'étaient plus à leur poste. La police, après quelques heures, me les ramena. Nous avions à traverser des jungles où la veille dans la nuit un tigre avait enlevé un pauvre raïot qui revenait d'un village voisin avec quelques amis. Différents récits de cet événement avaient jeté la terreur et mis la désertion parmi mes hamals, qui auraient voulu attendre le jour pour partir. Ce ne fut qu'à force de menaces que je parvins vers trois heures du matin à

les réunir et à les décider à se mettre en route. Ils partirent au trot, non plus en chantant, mais en poussant des cris et des clameurs dans le but d'effrayer l'animal redouté. Ces vociférations me tenant éveillé, je ne trouvai rien de mieux à faire, à mesure que les premiers rayons du soleil doraient sur ma droite les cimes lointaines des collines du Gondouana, que de repasser dans mon esprit les récits par lesquels le *collector* de Cuttack avait cherché, en attendant le retour des porteurs, à modérer mon impatience : la conversation était tombée sur les Ghonds, tribus indépendantes qui habitent, à l'occident de l'Orissa, un vaste plateau montagneux et couvert de forêts primitives et de jungles insalubres. Les sacrifices humains

1. Suite. — Voy. pages 1 et 17.

sont encore pratiqués en secret parmi ces sauvages. On ne saurait trop louer les Anglais des efforts qu'ils ont faits pour extirper cette coutume barbare. Leurs tentatives n'ont pas été tout à fait sans succès, comme le constatent les rapports imprimés des commissaires chargés de lutter contre cette horrible aberration. On doit à l'un de ces fonctionnaires, aussi éclairés que dévoués à leur tâche, le major général John Campbell, un livre classique sur cette matière. Le *Tour du Monde* ayant publié¹ un résumé clair et plein d'intérêt de cet ouvrage, je m'abstiendrai de répéter ici les détails connus mais toujours navrants que me donna le collector sur ce pénible sujet. Ils étaient motivés par un de ces horribles forfaits religieux commis en contrebande quelques jours seulement avant mon passage, et presque sous les yeux des autorités anglaises.

Ce sacrifice, comme toujours, avait eu pour objet d'appeler des pluies bienfaisantes sur les campagnes desséchées par un soleil torride, et avait été accompli avec tout l'horrible accompagnement des rites accoutumés : tous les membres de la tribu avaient déchiqueté à coups de haches le corps vivant de la victime attachée au poteau, de manière à exposer au soleil ses viscères palpitants. Aussitôt que l'un d'eux se trouvait en possession d'un lambeau de chair, il courait exprimer sur son champ quelques gouttes du sang encore chaud.

La langue des Ghonds dérive du sanscrit. Ils ne veulent apprendre ni à lire ni à écrire, prétendant que de dès lors ils perdraient leur indépendance. Ils s'enivrent avec de l'arrack, se faisant une gloire de ce que leurs palmiers en fournissent toujours une quantité suffisante pour leur enlever la raison. On récolte aussi chez eux une plante dont la fleur se nomme *harpi*; lorsqu'on la soumet à la distillation ou même simplement lorsqu'on la mâche, il en résulte une dangereuse ivresse. Dans leurs fêtes, les hommes s'attachent au dos une queue qu'ils font mouvoir avec une prestesse de singe; c'est là ce qui dans ce pays constitue le suprême bon goût.

Je réfléchissais à tous ces détails, et je rêvais aux atrocités commises par l'homme, cet être doué par privilège spécial de raison, qui trop souvent obéit aveuglément aux superstitions les plus absurdes, lorsque je me trouvai près du lac Chilca, un des rares amas d'eau que possède l'Inde, pays remarquablement pauvre sous ce rapport.

Depuis que j'avais quitté Calcutta, je n'avais pas été sans m'occuper de l'industrie agricole des Indous. En traversant la campagne, je m'étais plu à étudier leurs procédés de culture. Leurs instruments sont grossiers et simples, comme on doit s'y attendre de la part de pauvres cultivateurs n'ayant pour tout bien qu'un petit morceau de terre dont la possession même est incertaine, comme nous le verrons en parlant des lois

régissant la propriété foncière. Les procédés de culture sont primitifs, mais suffisent à leurs besoins.

C'est principalement dans les travaux d'irrigation que les Indous déploient le plus d'habileté. Ces travaux consistent en réservoirs ou étangs quelquefois fort étendus qui transforment en rizières productives des déserts de sables stériles. C'est surtout dans le sud de l'Inde, où les grandes rivières sont moins fréquentes, qu'on en trouve presque à chaque pas.

L'origine de ces travaux est tout indigène, et doit remonter aux meilleurs jours de l'histoire de l'Inde. Nous lisons dans un auteur moderne qui a longtemps vécu dans cette contrée : « ... Sous un ciel dont l'impitoyable sérénité pendant sept ou huit mois ne se voile jamais d'un seul nuage, dans un climat où la terre est six mois sans rosée, la seule ressource de l'agriculture, loin des inondations périodiques des fleuves, était de trouver ou de créer, dans les bassins supérieurs, des lacs artificiels où l'on pouvait puiser, comme dans d'immenses réservoirs, pour les besoins de l'irrigation. D'une montagne à l'autre, en travers d'une vallée, on jetait une chaussée monstre qui la coupait en deux parties : les eaux pluviales de la partie supérieure s'élevaient contre cette énorme digue; un lac était ainsi formé, suspendu sur la plaine aride qui se couvrait bientôt de moissons et de verdure. La population se créait rapidement autour de cette mamelle bienfaisante où chacun venait s'abreuver; elle semblait pousser et se multiplier avec ses champs de nelly. Le cultivateur ruiné, le journalier dans la misère, trouvaient dans ces constructions un travail, une subsistance assurée; mais presque tout ce que l'Inde possède en monuments ou constructions d'utilité publique remonte à ses princes indigènes; l'honorable et souveraine Compagnie des Indes, jusqu'en 1843, c'est-à-dire pendant près de soixante ans, n'avait pas ouvert un puits, creusé un étang, coupé un canal, bâti un pont pour l'avantage de ses sujets indiens; elle laissait les plus beaux fleuves du monde, qui, au moyen de canaux et de dérivation, pouvaient fertiliser d'immenses régions, perdre inutilement leurs eaux dans la mer ou les sables¹. »

« ... Il a fallu, dit un autre écrivain, que tous les douze ou treize ans des sécheresses périodiques amenassent à leur suite des famines plus meurtrières que le choléra et rendissent au désert de nombreux cantons autrefois fertiles, pour que les agents de la Compagnie, menacée dans ses revenus et ses dividendes, comprissent enfin qu'il y avait pour elle intérêt et devoir à rouvrir une partie au moins des anciens canaux d'irrigation, négligés depuis la chute des Timourides et à relever les digues de quelques-uns de ces réservoirs, de ces lacs artificiels, où le sol et les populations d'autrefois puisaient ensemble la vie, mais que, pendant toute la première moitié de ce siècle, le

1. Voy. tome X, pages 337-352.

1. Le comte Edouard de Warren, *l'Inde anglaise avant et depuis l'insurrection de 1857*, t. I^{er}, p. 133.

voyageur pouvait contempler éventrés et desséchés dans les gorges des collines.

« Ce n'est guère qu'à la veille du jour où elle devait couler et disparaître sous le poids de ses fautes et de son égoïsme, que la Compagnie se décida à grever son budget des dépenses nécessaires à ces travaux réparateurs, et jusqu'au moment de sa chute, ses dépenses, quoique très-considérables, furent loin d'être en rapport avec les besoins et les revenus de l'Inde, car, suivant l'aveu même d'un de ses agents, jamais aucun fonds n'avait été réservé pour cet usage¹. »

Cet oubli fatal, cette longue indifférence des gouvernants, dans une question capitale, suffirait pour expliquer la pauvreté de la population rurale de l'Inde, « cet Eldorado de notre imagination européenne, où le cultivateur (et l'Inde n'est guère peuplée que de cultivateurs), au lieu d'avoir, doit². » Mais, hélas ! à cette plaie il faut ajouter celle de l'impôt.

La plus lourde des taxes payées par l'Indou a toujours été celle qui a pesé sur les produits du sol, dans la proportion maximum d'un sixième sous les rois indigènes, et dans la proportion de moitié et souvent au delà sous l'honorable compagnie. Mais celle-ci se posant en héritière des anciens souverains, pouvait prétendre que leurs revenus devaient lui in-

1. George Campbell, *Bengale civil service, Modern India*, — et F. de Lanoye, *Inde contemporaine*, 2^e édition.

Quel que soit un gouvernement, il ne peut réparer en sept ou huit ans les fautes commises par ses devanciers pendant trois quarts de siècle, et la terrible famine qui, de 1864 à 1866, a ravagé le nord-ouest de l'Indoustan et dépeuplé l'Orissa a prouvé l'insuffisance des premières mesures réparatrices des maîtres actuels de l'Inde.

Ce n'est ni la volonté, ni l'argent, ce sont les hommes spéciaux qui leur ont fait défaut dans cette circonstance. Nous puisons cette assertion dans un recueil périodique qui jouit d'une certaine autorité en Angleterre.

Nous lisons dans l'*Athenæum* que : « conformément au rapport officiel du colonel Strachey, récemment envoyé dans l'Inde comme inspecteur général de l'irrigation de cette contrée, le gouvernement britannique a reconnu l'urgence de réparer, de remettre en état de service tous les anciens travaux indigènes existant encore ou dégradés et d'en créer de nouveaux sur tous les points du sol qui en réclament. Des devis s'élevant à près d'un milliard de francs ont été approuvés ; un commencement d'exécution a déjà eu lieu en beaucoup d'endroits, « mais l'Inde manque d'ingénieurs « civils capables de tracer et de creuser des canaux, de construire « des barrages, des digues, des réservoirs, de resserrer et de « dompter entre des jetées le cours capricieux des eaux. » Encore en ce moment six cent mille hectares dans l'Indoustan, quatre millions six cent mille dans l'Inde centrale réclament le bienfait des irrigations ; dans les districts du Mysore, il faudra exhumer du sol tous les vieux travaux hydrauliques aujourd'hui hors de service. Dans le Deccan, la réparation d'un seul *tank*, réservoir des montagnes, ne coûtera pas moins de deux millions et demi. Dans le Sindh, les ravins creusés par les inondations annuelles demandent à être convertis en canaux permanents. Deux canaux, aboutissant à Calcutta, doivent être creusés ; l'un partant des mines de charbon de Ranigunge, l'autre dérivé du Gange auprès de Rajmahal. Un autre canal dérivé de la Jumna, près de Delhi, doit desservir les districts de Mouttra et d'Agra ; enfin le canal latéral du Satledje, projeté dès 1861, est maintenant en voie d'exécution. De toute part l'élément de vie et de fécondité est mis à contribution. Mais c'est là une œuvre qui, pour être menée à bonne fin, réclamera des milliers de bras et beaucoup d'intelligence. Plus d'une génération s'écoulera avant que le fléau de la famine soit définitivement écarté de la terre de l'Inde. » (*Athenæum* du 19 déc. 1868.)

(F. DE L.)

2. Victor Jacquemont, *Journal de voyage*, t. III, p. 558.

comber dans toute leur intégrité antique et légitime. Or dans l'Inde de l'antiquité et du moyen âge, la nue propriété du sol appartenait exclusivement au roi et lui était d'un immense rapport, soit par les rentes qu'il en retirait, soit parce qu'elle lui donnait le moyen de subvenir aux dépenses publiques en payant les employés de la couronne en terres, au lieu de les payer en argent.

« ... Cette question de la propriété dans l'Inde est d'une importance capitale ; elle a été discutée longtemps et savamment ; elle pèse même encore directement sur les actes de l'administration anglaise actuelle. Il serait hors de propos d'intervenir dans le débat ; nous dirons seulement que les champions les plus considérables des deux partis n'ont pas serré la question d'assez près. Considérant l'Inde comme un seul et même pays, et les races qui l'habitent comme homogènes, ils se sont d'abord figuré qu'un seul et même système de propriété était praticable sur toute l'étendue de ce vaste territoire. Partant de là, les théoriciens des divers bords s'en sont référés chacun à l'un des modes de propriété prévalant dans tel ou tel district : c'est ainsi qu'on a pu soutenir, avec une égale vraisemblance, que la propriété du sol réside dans le souverain, dans les zémindars, qu'on supposait posséder à la manière européenne, dans les raïots ou cultivateurs actuels. Il eût mieux valu comprendre que le sol n'était pas dévolu sous un mode uniforme, mais d'après des coutumes variant avec les localités, et que, par conséquent, ne reconnaître qu'une seule forme de propriété, c'était se montrer absolument injuste pour toutes les populations qui en reconnaissaient d'autres. Qui a le plus souffert de cette manie d'uniformité des gouvernants ? Toujours les raïots ; toujours la classe la plus pauvre et qui pouvait le moins se défendre. Un ancien gouverneur de Madras, sir Thomas Munro, n'a pas été trop loin quand il s'écriait à ce sujet : « Avec notre préoccupation de tout modeler à l'anglaise dans un pays qui n'a rien de commun avec l'Angleterre, nous avons tenté de créer dans de vastes provinces un système de propriété qui n'avait pas de précédents chez elles ; dans ce fol essai, nous nous sommes dépossédés des droits que le souverain a sur le sol ; souvent nous avons dépouillé les vrais propriétaires, les cultivateurs raïots pour enrichir de leurs biens des zémindars et d'autres représentants imaginaires d'une féodalité impossible. De pareils bouleversements ne créent nulle part un état de choses durable ; tout ce qu'ils peuvent faire, c'est d'ébranler ce qu'on avait toujours cru inébranlable. »

« Sans compter les sources de revenus mentionnées plus haut, le souverain était le propriétaire des mines dans lesquelles il était tenu d'employer « les braves, les habiles, les bien-nés, les honnêtes (lisez les gens de hautes castes), » en vertu de « sa qualité de protecteur général de la contrée et parce qu'il est le premier maître absolu du sol » ; il avait encore droit « à la moitié des gisements exploités et des minéraux pré-

cieux cachés dans le sein de la terre. » « Les trésors déposés anciennement dans le sol » lui appartenaient aussi, sous deux réserves, toutes deux en faveur des brahmanes : ceux-ci, s'ils découvraient lesdits trésors, les gardaient en entier; s'ils ne les découvraient pas, ils avaient encore droit à la moitié de la trouvaille.

« D'autres prérogatives accroissaient le domaine

royal : tout bien qui n'était pas réclamé après trois ans de mise en demeure pour le possesseur, revenait à la couronne, et même si le vrai propriétaire se révélait avec tous ses droits, le roi pouvait à son gré retenir, pour ses bons offices, le douzième, le dixième, le sixième des biens. Tel que nous venons de l'exposer, ce système d'impositions n'était pas inique en lui-même; mais il y avait le plus souvent aussi peu de



Shoums-Oul-Oumrah et son fils (Haïderabad). — Dessin de A. de Neuville d'après l'album photographique de M. Grandidier.

sens dans le choix des objets à taxer que dans le degré d'imposition qu'on leur faisait subir¹. »

Aujourd'hui encore, en plein dix-neuvième siècle, dans l'Inde comme dans tous les pays d'Orient, le gouvernement est donc le propriétaire réel du sol. Les cultivateurs ont toutefois un droit de culture héréditaire

1. H. Ferveridge, *A comprehensive History of India*, t. III. London. 1867.

et même transmissible, aussi longtemps qu'ils payent la part du produit de la terre qui leur est demandée; mais le droit des raïots à l'occupation du sol dépend d'ailleurs du degré de résistance qu'ils ont opposé aux exactions de leur gouvernement arbitraire. Dans le Bengale, par exemple, et dans les provinces gangétiques, le paysan a toujours été fort maltraité; dans les régions montagneuses où les conditions topographiques étaient



Avenue de multipliants. — Dessin de A. de Bar d'après l'album photographique de M. Granddier.

meilleures, où le caractère des habitants était moins timide et plus belliqueux, la propriété du sol était plus réelle.

Le système qui régit le sud et l'ouest de l'Inde est très-ancien, et il est compliqué au plus haut degré. La terre est taxée suivant sa qualité à des taux variables. Que le sol soit fertile naturellement ou que cette fertilité soit due au travail et aux dépenses du paysan ou de ses ancêtres, l'impôt sera le même et toujours exorbitant. Quand un raiot se trouve dans l'impossibilité de payer la taxe, les habitants de son village sont responsables jusqu'à concurrence du dixième du montant de ses impôts. Les tassildars ou percepteurs sont investis du pouvoir d'imposer des amendes ou même de condamner à des punitions corporelles. On ne saurait mieux comparer ces fonctionnaires qu'à une nuée de sauterelles qui dévorent sur leur passage les fruits de la terre. Ces employés, du caractère le plus suspect, oppriment et rançonnent sans merci le pauvre peuple.

Il est un troisième système qui, défectueux sous certains rapports, semble cependant supérieur aux deux autres : c'est celui qui est en usage dans la moitié méridionale de la présidence de Madras, dans la majeure partie de la présidence de Bombay, les districts de la Nerbuddha, et qui s'étend sur la totalité des provinces du nord-ouest ou de la présidence d'Agra. Là, la répartition de l'impôt est faite par des officiers indigènes, nommés dans le village même par leurs concitoyens, dont ils ne sont par conséquent que les agents. Les communautés villageoises sont ainsi de petites républiques pourvoyant à leurs propres besoins.

En attendant les réformes promises par le gouvernement de la couronne, et le résultat des longues études des commissions nommées à cet effet, le régime fiscal des maîtres de l'Inde se divise encore, comme aux beaux jours de la Compagnie, en trois systèmes de taxes fort inégalement réparties sur cette vaste contrée :

1° Dans tout le Bengale, dans les provinces de Bahar et d'Orissa, dans la partie nord de la présidence de Madras, limitrophes du Bengale, règne le système *zémindari* ou de la taxe invariable (*perpetual settlement*), établie sur les zémindars ou fermiers généraux héréditaires du sol.

2° Le centre de la présidence de Madras et le sud-est de celle de Bombay sont régis par le système *raïotwar*, suivant lequel le collecteur ou percepteur anglais est en relations directes avec le cultivateur, imposable en raison de la valeur de sa récolte et de la qualité de ses terres.

3° Tout le reste de l'Inde, extrémité sud du Deccan, provinces du nord-ouest, districts de la Tapti, de la Nerbuddha et du Pendjab, est soumis au système d'imposition par village, système dans lequel le chef héréditaire de la commune, ou dans les communautés libres le conseil municipal, sont seuls responsables de l'impôt qu'ils répartissent chaque année entre les raiots,

au prorata des terres qu'ils cultivent et de la récolte, estimée sur pied.

Une expérience de trois quarts de siècle a permis de juger ces différents systèmes par leurs fruits.

Le premier, dont on attendait les meilleurs résultats, n'en a donné que de détestables. Il avait été inventé vers 1786 par lord Cornwallis, « bon gentleman de la vieille roche britannique, qui considérait toutes les antiques institutions de son pays comme parfaitement applicables à toutes les parties du monde; qui n'avait aucun doute que partout la terre ne dût appartenir à la classe la plus élevée; qui regardait une aristocratie terrienne comme la plus grande des bénédictions sociales, et rêvait d'en faire jouir l'Inde au moyen de la classe des zémindars¹ ». Mais un point noir dans le ciel suffit pour faire avorter les meilleurs plans, et le point noir du *perpetual settlement* fut la faculté d'expropriation *pour non-paiement*, accordée tout d'abord au gouvernement à l'égard du zémindar, et un peu plus tard à celui-ci à l'égard de ses sous-fermiers. « Cette seule clause a produit plus de bouleversements dans la propriété territoriale au Bengale, qu'il n'en est jamais advenu, dans le même espace de temps, à aucune époque et en aucun lieu du monde². » Depuis longtemps ce système a fait descendre la misère du laboureur à un degré qui n'en admet pas de plus infime.

Quant au système *raïotwar*, il serait aussi bon que séduisant par sa simplicité même, si « une connaissance parfaite des langues du pays, un sentiment profond de ses devoirs, une immense activité de corps et d'esprit n'étaient pas indispensables à un collecteur pour que les raiots pussent trouver quelque bénéfice, en même temps que le gouvernement, dans la suppression des profits intermédiaires. Mais l'expérience ne tarda pas à démontrer que ces qualités n'étaient point générales parmi les employés de la Compagnie, qu'un entourage d'agents était presque partout nécessaire au percepteur et que cet entourage est toujours corrupteur et corrompu³. »

Chose étrange à dire ! Le troisième système, le plus spécialement critiqué par les économistes de la défunte Compagnie, a survécu à toutes les révolutions qui ont secoué l'Inde : c'est aujourd'hui le plus préconisé. Les grands fiefs n'ont laissé que des traces infimes, à l'exception des *pergunnahs*, ou seigneuries de cent bourgs qui subsistent encore; les communautés n'ont pas disparu; elles sont toujours là, parcelles indestructibles au milieu de la décomposition des monarchies de l'Inde. — « La commune indoue, dit le rapport auquel nous avons emprunté ce qui précède, est un bloc compacte de terrain, d'étendue variable, habité par une seule communauté; les limites en sont clairement définies et gardées avec un soin jaloux; le sol y est de telle ou telle nature, indifféremment; cultivé ou en jachère, labouré ou incapable de l'être, ou n'ayant ja-

1. Campbell, *Modern India*, chap. VIII.

2. Ed. de Warren, *l'Inde anglaise*, t. II, p. 45-50.

3. Montgomery-Martin, *Statistique générale de l'Inde*.

mais été remué; le territoire y est divisé en parcelles aussi soigneusement délimitées que le canton lui-même; les noms des pièces de terre et des propriétaires, l'étendue, la qualité des parcelles, tout cela est minutieusement conservé dans les registres de la communauté. Tous les membres de cette unité territoriale sont réunis dans un village situé au centre du territoire; dans certaines contrées, ce village est fortifié ou a dans son voisinage un fortin, une petite citadelle. Chaque communauté régit elle-même ses affaires locales; un conseil municipal (*panchaet*), présidé par le *patel* ou maire¹, répartit sur chaque habitant l'impôt dû à l'État et demeure collectivement responsable pour le versement intégral de la somme réclamée par l'administration centrale; il fait lui-même sa police, répond des atteintes à la propriété commises dans ses limites, administre la justice, décide et condamne en première instance; il vote les taxes communales pour les dépenses particulières, réparations des murs et des temples, sacrifices publics, aumônes, cérémonies, amusements, fêtes; il a ses employés spéciaux pour tous ses services locaux et pour les besoins divers de la population. Bien que dépendant entièrement du gouvernement central, la commune est sous beaucoup de rapports une petite république jouissant chez elle de la plénitude de ses droits, sans ingérence du dehors sur son organisme intérieur. Dans la question de l'impôt, comme dans la question politique, elle semble être la base de l'avenir de l'Inde.

En rêvant à toutes ces choses, j'aperçus devant moi une foule nombreuse qui soulevait des nuages de poussière sur la route. C'était le rajah de Vizianagram qui se rendait à Bénarès pour célébrer le mariage de sa fille. Parti la veille, jour que son astrologue avait désigné comme propice, il voyageait, me dit-il, en toute hâte et sans cérémonie, ce que me répétèrent à l'envi tous les Indiens présents. Il ne se faisait, en effet, accompagner que d'environ cinq cents chariots traînés les uns par des zébus, les autres par des buffles, et de trois mille porteurs de paquets, de cinq cents cavaliers, de deux cents halbardiers, de dix éléphants et d'autant de palanquins. Un corps de musique, tel que les Indous seuls savent le composer, précédait sa marche triomphale. Le cortège mit six heures entières à défilé devant moi dans le désordre le plus pittoresque qu'on puisse imaginer.

1. Outre le patel, fonctionnaire généralement héréditaire, le conseil communal comprend : 1° le *kurnoum* ou *monsuddi*, qui tient registre des frais de culture et de tout ce qui s'y rapporte; 2° le *talari* ou agent de police, chargé de rechercher les crimes et délits, d'escorter et de protéger les voyageurs de passage dans la localité; 3° le garde et jaugeur des moissons; 4° le gardien des limites, sorte de cadastre incarné; 5° le commissaire des eaux et des étangs, chargé de distribuer l'irrigation selon les besoins de l'agriculture; 6° le brahmane, ministre du culte; 7° l'astronome qui annonce les époques favorables ou défavorables pour les semailles; 8° le maître d'école. Viennent encore le forgeron et le charpentier, qui confectionnent les instruments d'agriculture et bâtissent les cabanes; et enfin le potier, le barbier, le porteur d'eau, le gardeur de bétail, le médecin, la danseuse, le musicien et le poète. (Ed. de Warren, *l'Inde anglaise*.)

Plusieurs vastes tentes formaient le campement du rajah et de sa famille. Il me fit inviter à venir me reposer un instant chez lui. J'acceptai avec empressement, et nous eûmes une longue conversation en anglais, langue qu'il parle avec beaucoup de facilité; notre entretien roula principalement sur la chasse: il avait eu la bonne fortune de tuer un tigre de sa main, quelques jours auparavant. N'allez pas vous imaginer qu'il avait couru de grands dangers; enfermé lui-même et fortifié dans une cage en fer, il attendait de pied ferme la bête féroce que poussaient vers lui les rabatteurs armés de tambours et de trompettes. Il me vanta beaucoup ses guépards, charmantes panthères qu'on apprivoise comme le chien et qu'on lâche sur les antilopes. Quelles belles et émouvantes chasses que celles où est substituée à une meute de chiens une troupe d'éléphants et de guépards!

La tente de la rani et de sa fille était entourée d'une enceinte d'étoffe rouge, de sorte qu'elles pouvaient prendre l'air sans être exposées aux regards indiscrets. J'eus par hasard le bonheur d'apercevoir l'altesse indienne: c'était une jeune et belle femme au teint clair, aux yeux noirs, au port noble et gracieux; une petite veste de velours vert, toute brodée d'or, relevait l'élégance naturelle de sa taille. Quant à la fiancée, elle resta invisible; elle était âgée de cinq ans. Dans l'Inde, une fille de caste doit se marier en bas âge, quoiqu'elle demeure chez ses parents jusqu'à la limite de l'enfance. Une fille non mariée avant cette époque est un déshonneur pour sa famille, qui ne pouvait jadis se réhabiliter qu'en l'immolant à la déesse Kali. La loi anglaise, justement soulevée contre cette superstition, ne l'a pas encore extirpée partout. J'ai vu à Calcutta un père traduit devant les tribunaux pour avoir prémédité la mort de sa fille dans un cas semblable; la jeune fille âgée de douze ans, et non encore mariée, était restée trois jours exposée sur le Gange dans un bateau amarré à une île. Une foule considérable de dévots venaient en secret lui adresser leurs prières. Quelques heures avant le sacrifice, l'autorité anglaise fut heureusement avertie, et put délivrer la victime. Mais qu'est devenue la pauvre enfant repoussée de sa famille et de sa caste?

Peu après avoir quitté le rajah de Vizianagram, j'entraî à Chicacole. Sur toute la route, on aperçoit des forêts de lataniers, portant chacun à la base de leur bouquet de feuilles un pot de terre où se recueille le vin de palmier.

De Chicacole à Radjamoundry, on chemine sous une belle avenue de multipliants. Je m'arrêtai à Vizagapatam, ville célèbre par les ouvrages en corne qui s'y fabriquent en grande quantité. Ceux en bois de cerf méritent surtout l'attention par leur originalité.

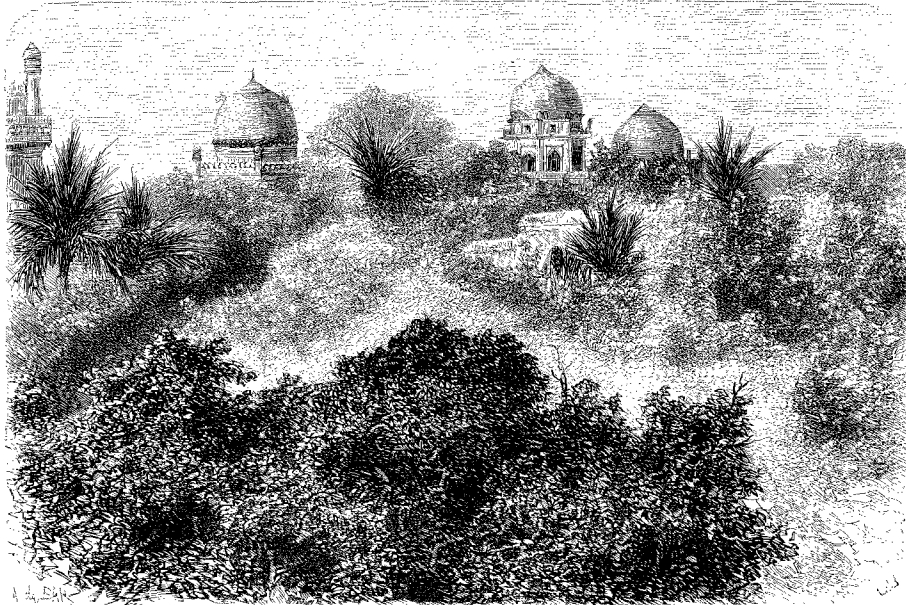
A Radjamoundry, je plaçai mon palanquin dans un bateau qui me transporta à Ellore par le canal qui est terminé depuis 1859. A quinze milles, se trouve le misérable petit village de Malavelli; on n'y arrive qu'avec peine et aux dépens des ornements du palanquin par un étroit sentier qui traverse une jungle épaisse.

Après du village, dans cette jungle même, se trouvent de nombreuses excavations faites de main d'homme près desquelles est amassé le résidu des anciens lavages diamantifères.

On m'a dit avoir encore tout récemment trouvé un

assez beau diamant dans cette terre sablonneuse qui ne contient qu'en très-petite quantité des cailloux de quartz. Le long du canal, partout où l'irrigation est possible, on cultive beaucoup de tabac, de ricin et de millet.

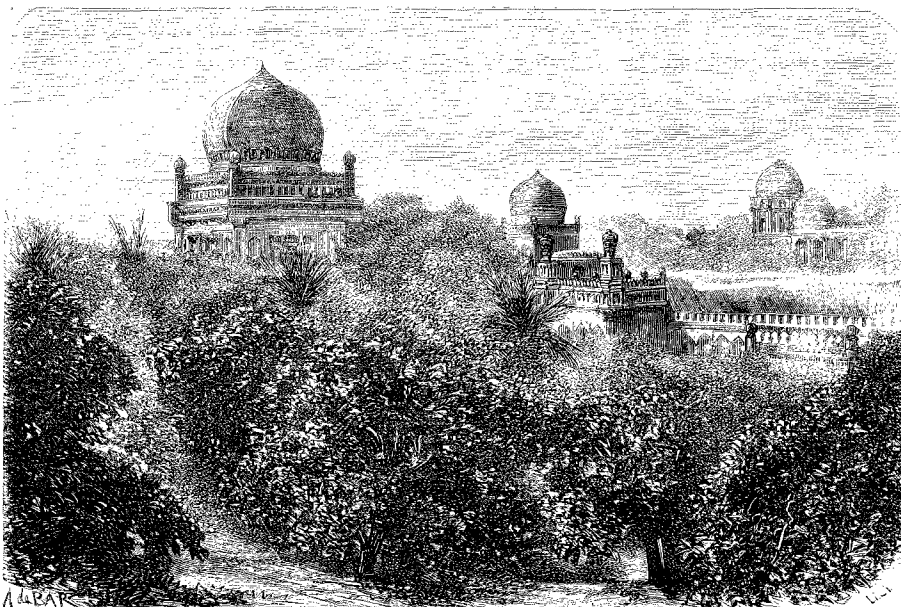
L'arrosement se fait au moyen d'un tronc de palmier



Tombes royales à Golconde. — Dessin de A. de Bar d'après l'album photographique de M. Grandidier.

creusé en forme de cuiller qui s'emplit en plongeant dans l'eau et qui en remontant déverse son contenu dans les canaux d'irrigation; on obtient le même résultat avec des bœufs qui, en marchant sur un plan incliné,

impriment un mouvement ascensionnel à la machine hydraulique, ou bien encore avec un seau attaché à l'extrémité d'une grande perche sur laquelle un homme monte et descend alternativement pour faire contre-poids

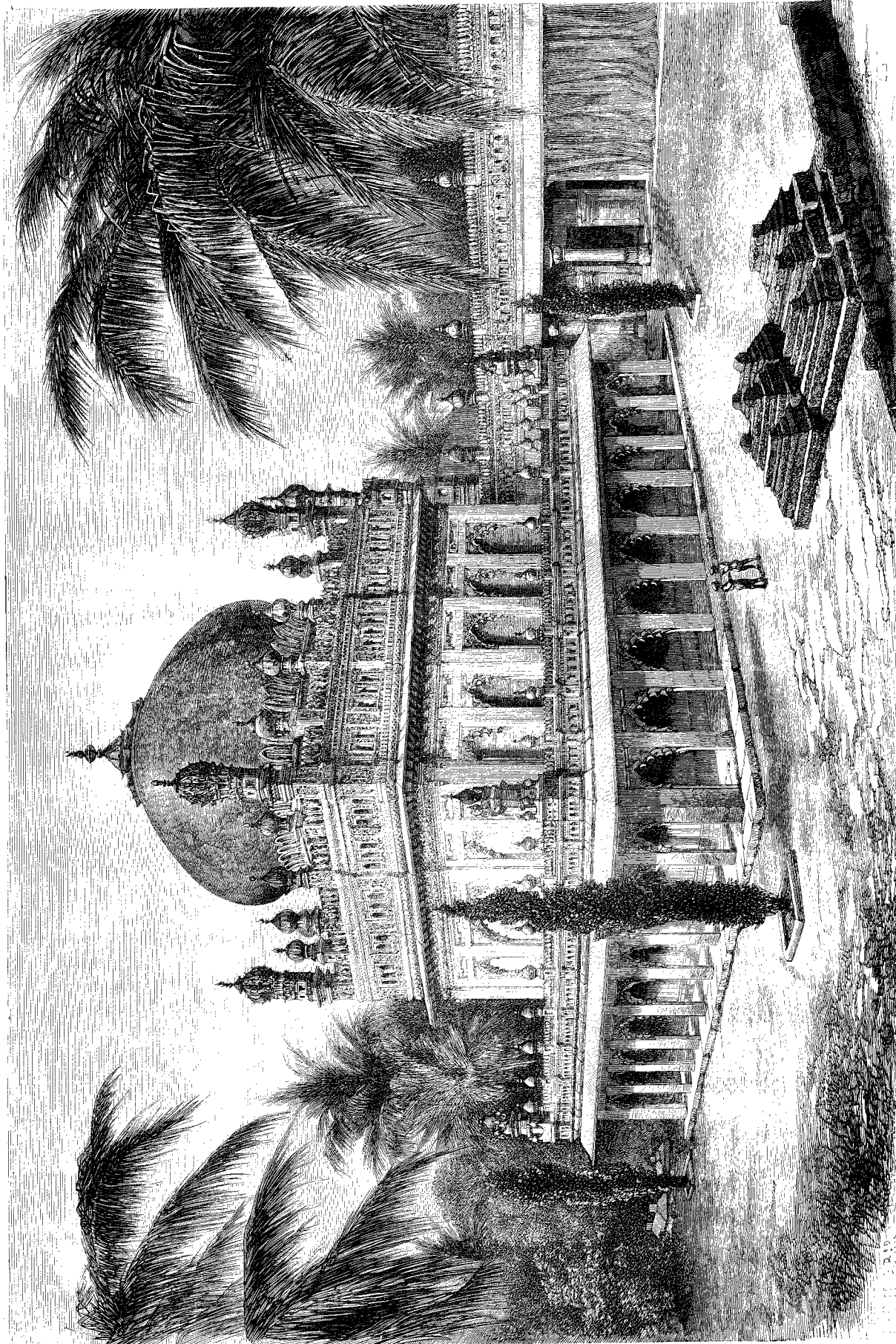


Tombes royales à Golconde. — Dessin de A. de Bar d'après l'album photographique de M. Grandidier.

De Maravelly, je continuai mon voyage jusqu'à Bedjounarra par le nouveau canal qui venait d'être ouvert à la circulation.

Il y a encore deux autres canaux dans cette province, l'un entre Radjamoundry et Coconada, l'autre allant de

Bedjounarra à Mazulipatam. Ces canaux creusés par les Anglais sont très-utiles au commerce, et permettent de transporter à bas prix les cotons à Coconada, où les navires viennent les chercher. Grâce à ces travaux utiles, ce pays ne pourra tarder à se civiliser et à s'enrichir.



Une des tombes de Golconde. — Dessin de A. de Bar d'après l'album photographique de M. Grandjean.

A Bedjouarra, on voit une fort belle digue (anikat) pour retenir les eaux du Kistna. Un fil télégraphique de 1600 mètres de long environ relie les deux bords sans support aucun. Au près du temple dont les toits étaient couverts de nuées de pigeons sacrés, un char en bois curieusement travaillé appela mon attention; ces sculptures malheureusement ne représentaient que des scènes d'une obscénité révoltante.

De Bedjouarra, j'obliquai à l'ouest dans la direction du centre de la péninsule. Je désirais aller visiter les États du Nizam. A peu de distance, on trouve plusieurs mines de diamant, à Ganiatkur, à Kodovetty-Kallu, à Ghané-Parteala, etc. Celles de Ghané-Parteala sont les plus célèbres; elles sont situées sur la rive gauche du Kistna, dans l'ancien lit de la rivière. On y voit beaucoup de trous circulaires de quelques pieds de profondeur, entourés d'amas de graviers, de quartz, de silex, de poudingue, résidu des anciens lavages. Aujourd'hui c'est à peine si quelques malheureux exploitent ces mines; les recherches sont faites individuellement, et sur une petite échelle. Si l'on organisait le travail comme dans les mines de diamants du Brésil, et qu'on substituât au simple lavage, qui n'entraîne que les matières terreuses, et au triage mécanique à la main le procédé des diverses pesanteurs spécifiques, on arriverait à un résultat plus rémunérateur, et les frais comparatifs de l'extraction seraient réduits dans une proportion considérable.

Les mineurs sont obligés de payer un fort droit au Nizam qui s'est réservé, même sur le territoire cédé aux anglais, la propriété de ces mines. Aussi est-ce une industrie presque complètement abandonnée. Depuis cinq ans, m'a-t-on assuré, on n'aurait pas trouvé un seul diamant d'une valeur supérieure à cinquante francs.

Pour aller à Haïderabad, capitale du Nizam, j'eus à traverser de vastes solitudes; peu de villages, pas de cultures, quelques fortins bâtis moitié en terre, moitié en pierre, et flanqués de tours carrées, voilà tout ce que je rencontrai sur un parcours d'environ soixante lieues. Il en est de même dans toutes les marches qui séparent les provinces directement anglaises de celles des États vassaux ou protégés.

A la sortie de Bedjouarra, un phénomène végétal attira mon attention. C'était un de ces lataniers, si communs sur toute la côte de Coromandel, dont le tronc était enlacé par un multipliant: le bouquet de palmes s'élançait d'une masse de verdure comme un jet d'eau d'une corbeille ou comme un pistil qui sort de la corolle d'une fleur.

Dans ces mêmes jungles, j'eus la bonne fortune de chasser un guépard, sorte de panthère dont j'ai déjà parlé, à la robe fauve, parsemée de petites taches noires uniformes. Je m'étais arrêté dans un petit village pour relayer mes hamals, quand j'entendis répéter que la bête venait d'être aperçue à quelques pas dans les environs; aussitôt, accompagné de quelques Indiens, je m'élançai à sa poursuite. Nous n'étions pas en quête depuis un quart d'heure, qu'un coup de fusil re-

tentit près de moi et qu'un hourra joyeux m'apprit que l'animal était mort sur le coup. Après avoir admiré quelques instants ce carnassier aux ongles non rétractiles, je repris ma route.

Je dépassai bientôt une troupe de bohémiens; on les nomme dans l'Inde Brinjaris ou Lombardys. Ils transportaient dans l'intérieur du pays des sacs de sel chargés sur des zébus.

Leurs femmes sont vêtues d'un jupon en étoffe de laine épaisse tombant jusqu'à la cheville: il est rouge et orné en haut comme en bas de bandes de couleurs voyantes. Une petite jaquette à carreaux jaunes et rouges cache la poitrine, tandis que, chose singulière, le dos reste nu; des cordons seuls relient entre eux les devants de la jaquette. Ces femmes portent aux pieds des anneaux fort pesants dont les bords ressemblent à des dents de scie; à leurs oreilles pendent des boules ou sphères de métal attachées par une petite chaîne. A leur nez sont suspendus des anneaux et leurs bras sont entourés de bracelets de verre et d'argent. Elles portent ainsi sur elles plusieurs kilogrammes d'argent; parmi les jeunes filles, on en remarque quelques-unes d'une grande beauté. Les bohémiens naissent, vivent et meurent dans les jungles, sans jamais coucher dans une maison. En dehors du commerce de sel, qui est leur principale occupation, ils exercent une industrie moins avouable, celle de voleurs d'enfants.

A une dizaine de lieues d'Haïderabad, le pays commence à être un peu plus accidenté et moins désert. On rencontre çà et là quelques oasis de lataniers.

Les environs d'Haïderabad sont du reste stériles, et la surface du sol est couverte de roches. Les troupes anglaises, au nombre de cinq mille hommes dont deux mille Européens, sont cantonnées à Sikunderabad, ville située à deux lieues d'Haïderabad. Là se trouvent une foule de bungalows entourés de jardins où habitent les officiers, un arsenal, deux temples protestants, un petit théâtre d'amateurs, une salle de bal, une bibliothèque formée par souscription, un cimetière pour les Européens, de nombreuses casernes fort belles, bâties aux frais du nizam, qui paye aussi les troupes officiellement chargées de sa défense, mais réellement envoyées pour le surveiller.

Le gouvernement anglais entretient un résident chargé des relations politiques avec le nizam; sa demeure est située près de la ville musulmane. Pour s'y rendre, on suit la grande route et on passe sur la belle chaussée qui mesure près d'un mille de longueur et sert de digue à l'étang Housain-Sagur dont la circonférence varie suivant les saisons de cinq à huit milles. Elle domine d'une part l'étang qui s'étend à droite de la route, et de l'autre les terres irriguées.

Le palais du résident est un beau bâtiment ayant une certaine prétention au style grec; le centre est relié aux deux ailes par une galerie ouverte que soutiennent des colonnes. On y arrive par une allée plantée de beaux arbres qu'encadre une colonnade. Avant de pénétrer dans la ville musulmane, j'allai faire ma

visite à l'hôte de ce palais ; il me donna une lettre de recommandation pour le nabab Salar-Jung, le dewan ou premier ministre du Nizam.

Le souverain lui-même s'occupe peu ou point des affaires de son pays. Irrité de se voir soumis à la tutelle des Anglais, il laisse toute l'autorité à son premier ministre, qui passe du reste pour un homme d'une grande capacité et un politique très-habile. Il ne se montre que très-rarement à une ou deux grandes solennités ; il passe tout son temps dans son harem, où il s'est plu à réunir une collection fort complète, dit-on, de femmes de toutes couleurs et de toutes nations.

De la demeure du résident, je m'acheminai vers le beau pont qui traverse la rivière. Ce pont, qui date de 1831, a huit arches, de cinquante-six pieds chacune, sauf une d'elles, qui passe sur un village et mesure soixante-dix-sept pieds. Dans le lit de la rivière, de nombreux éléphants étaient gravement occupés à leur toilette ; les uns debout s'aspergeaient d'eau avec leur trompe, les autres, couchés sur le flanc, paraissaient prendre le plus vif plaisir aux frictions prolongées faites par leurs mahouts pour les nettoyer.

J'entrai dans la ville par la nouvelle porte, située à côté de l'ancienne porte de Delhi.

Le palais de Salar-Jung (ou du guerrier Jung) est, comme tous les édifices musulmans, de peu d'apparence extérieure ; la cour est spacieuse, mais d'un aspect misérable, et les soldats qui y montent la garde ont une mine chétive. Quant à l'intérieur, il est propre et bien tenu. Je fus reçu par le dewan dans son grand salon, qui se trouve à l'extrémité d'une cour intérieure ornée d'un vaste bassin et entourée de colonnettes de bois peintes de toutes couleurs. Dans le salon, les colonnes sont incrustées de petites glaces et le plafond est entièrement recouvert de miroirs. Les meubles en bois noir et en palissandre sont à la mode européenne. Des deux côtés de la cour, il y a des salles auxquelles donnent accès des portes fermées par des nattes ; le *darbar*, réunion où se traitent les affaires politiques et où se rend la justice, se tient tous les jours dans une de ces salles ; pour y pénétrer, il faut ôter ses souliers.

Le premier ministre, qui avait alors trente-trois ans, est un bel homme, de taille élevée, au teint clair. Il porte des moustaches d'un noir foncé. Ses manières sont nobles et élégantes, son regard est intelligent, il comprend bien l'anglais, il l'écrit même, mais il n'ose le parler de peur d'indisposer contre lui les esprits fanatiques des musulmans. Son vêtement consistait en une longue robe de laine blanche tombant à mi-jambe et boutonnée sur le devant ; de larges pantalons complétaient son costume, et sa tête était couverte d'une petite calotte de drap d'or et de soie (voy. p. 48).

Le dewan reçoit les étrangers au nom du Nizam et leur fait le meilleur accueil.

Les jardins Barrah-Dourraé (les douze portes) sont vastes et confiés à la direction d'un Français. Des bouquets de cocotiers habilement groupés lui donnent un aspect agréable. La salle à manger, où peuvent tenir

trois cents convives, est décorée de jolies colonnettes arabes ; elle est ouverte du côté des jardins et domine un vaste étang d'où l'on voit jaillir une grande quantité de jets d'eau ; sur une terrasse, du côté opposé, se tirent les feux d'artifice, complément indispensable de toute fête en Orient.

J'ai caressé dans ce jardin deux beaux tigres royaux fort doux et fort apprivoisés qui comptent parmi les amis les plus dévoués du dewan ; on y admire encore quelques autres animaux curieux, tels qu'un guépard, un nilgaut, un écureuil volant de Java, une civette, des daims, etc.

Dans une des salles du palais, on a formé un musée où sont rassemblés en collection les produits manufacturés du Deccan, les produits végétaux de l'Inde, et les médicaments les plus en usage chez les indigènes. J'ai remarqué, entre autres objets, les ouvrages en bois vernissé de Kurnoul, les vases en métal incrusté d'argent de Bidar, les statuettes en marbre du Pundjab, les tissus transparents de soie et d'argent d'Aurungabad, le *kinkab*, étoffe de soie avec dessins d'or d'Haïderabad, les bijoux en filigrane de Cuttack, etc.

Les Européens n'ont pas le droit de visiter la ville sans en avoir obtenu la permission préalable du dewan. Cette mesure a été prise par les autorités anglaises pour éviter les troubles et les assassinats qui pourraient résulter de la présence de *giaours*, de chrétiens au milieu des fanatiques musulmans.

Sur ma demande, Salar-Jung me fit la gracieuseté de m'accorder l'autorisation de visiter la ville, et me donna comme monture deux des plus beaux éléphants du Nizam.

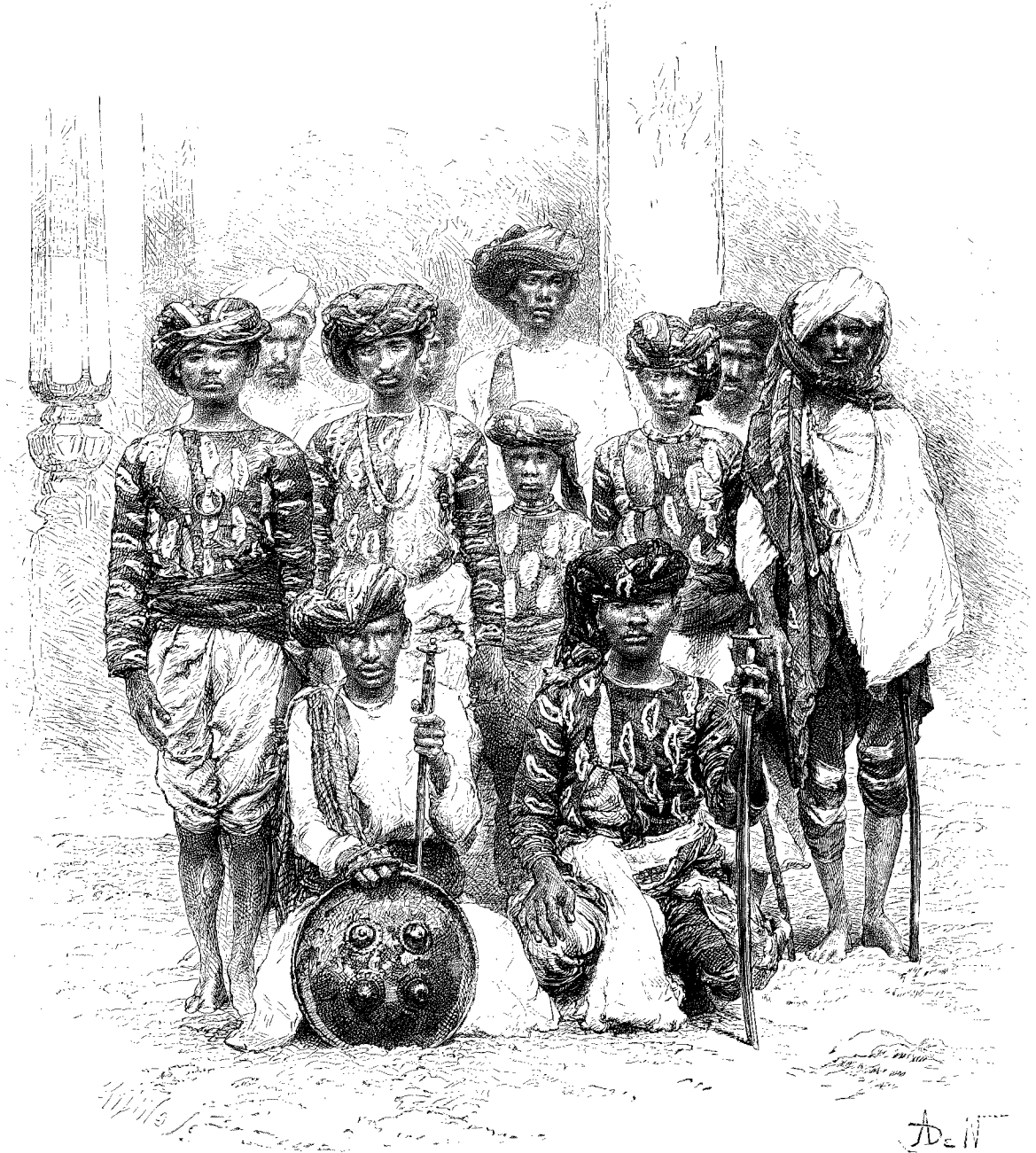
Les deux seuls monuments intéressants d'Haïderabad sont le Chahar-Minar et le Djama-Masjid. Le premier est un bâtiment carré flanqué de quatre minarets fort élevés ; chaque face est percée d'une grande porte donnant accès à la fontaine placée au centre. Au-dessus des portes, se trouve une double galerie, l'une ornée de niches, l'autre de colonnettes à jour. C'est un beau monument, construit dans d'élégantes proportions. Il est fâcheux seulement qu'on l'ait revêtu d'un enduit de chaux blanche.

L'autre édifice est le Djama-Masjid, la grande mosquée, devant laquelle est creusé un vaste bassin où les fidèles font leurs ablutions. J'entrai dans la cour sur mon éléphant. Les minarets sont peu élevés et peu en rapport avec les dimensions de la mosquée. Près du bassin, on aperçoit plusieurs tombeaux entourés de grillages. Les colonnes de la mosquée sont carrées et massives.

Mais ce ne sont pas ces édifices qui intéressent le plus l'étranger à Haïderabad ; c'est l'aspect tout asiatique de la ville. Cette multitude immense d'hommes aux turbans de couleurs différentes souvent ornés de broderies d'or, aux robes blanches, aux tuniques de soie, à côté de l'ouvrier ceint d'un simple langouli ; ces femmes portant des pantalons étroits et enveloppées d'une longue étoffe de coton blanc qui couvre à

peine la poitrine et laisse le dos à découvert, tandis que le visage est voilé, de manière à masquer même les yeux que protège un grillage de fil de métal; les Indous avec leur masque de secte sur le front; les marchands nonchalamment accroupis devant leur modeste boutique où sont entassées toutes les denrées de l'Orient; tous les passants armés de sabres et de poi-

gnards, et ayant à la main un matchlock ou mousquet à mèche; des éléphants, des chariots revêtus de riches draperies et souvent escortés de quarante ou cinquante hommes armés et précédés d'un individu portant une couronne de feuillage vert qui dénote la présence d'un grand personnage; des palanquins dorés et hermétiquement fermés, aux portes desquels courent, le sabre



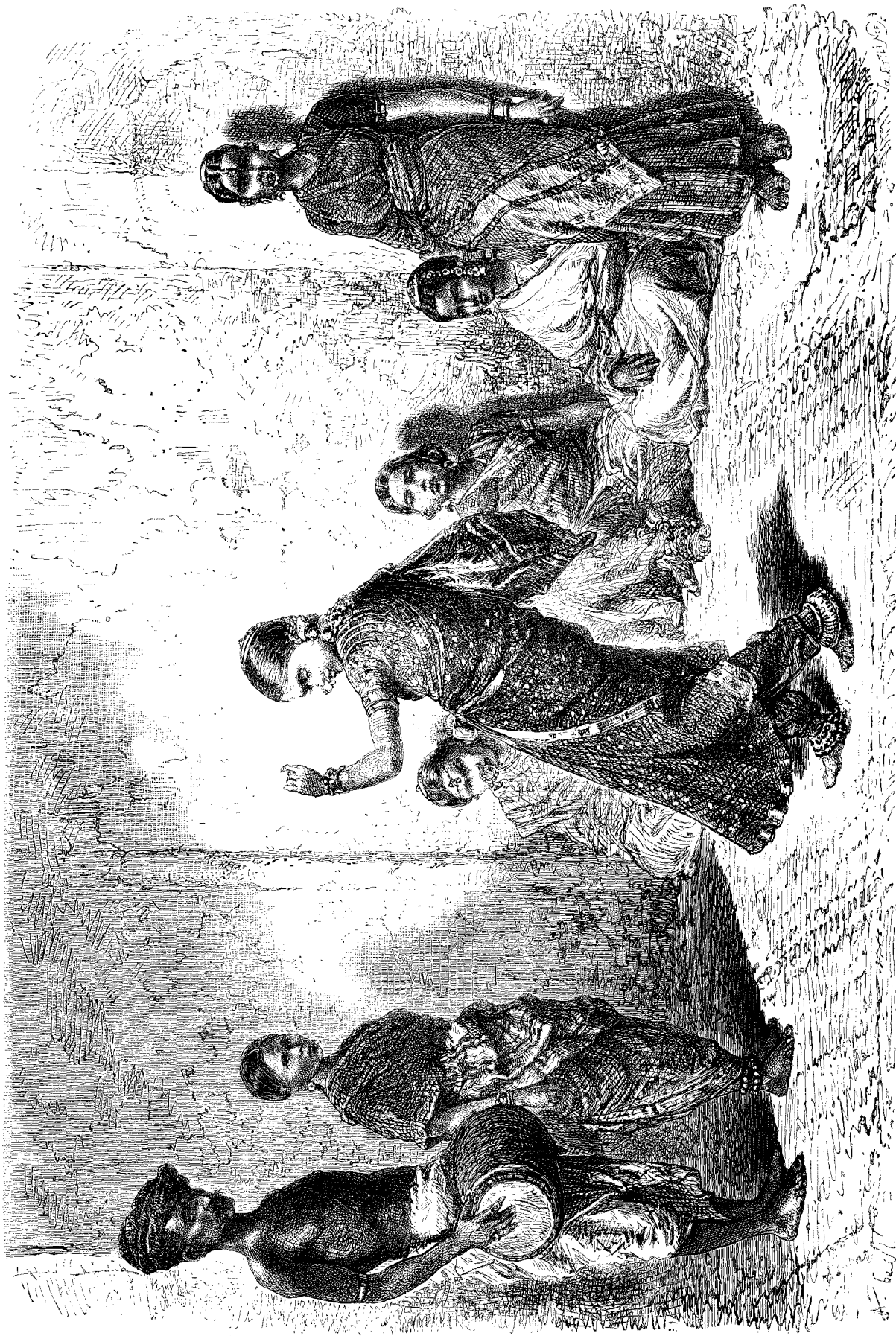
Musulmans d'Haïderabad. — Dessin de A. de Neuville d'après l'album photographique de M. Grandidier.

au poing, des hommes prêts à châtier l'audacieux qui tenterait d'y regarder de trop près; des maisons auxquelles le climat a donné un caractère de vétusté, tout enfin a un cachet spécial dans cette grande cité, presque la seule de toute l'Inde qui ait conservé aujourd'hui un aspect véritablement oriental.

Les maisons des nobles et du peuple sont si confu-

sément mêlées qu'on ne se douterait souvent pas que des masures vous cachent les lignes architecturales d'une riche demeure. Ainsi le palais de Shoums-Oul-Oumrah, dont la façade est si coquette du côté des jardins, a un extérieur et une cour de la plus misérable apparence.

On donne à Haïderabad une population de trois cent cinquante mille âmes.



Nautots girls ou hayadres, à Haïderabad. — Dessin de A. de Neuville d'après l'album photographique de M. Grandotier.

Pendant que je me promenais au milieu de toute cette foule qui était loin de regarder d'un œil favorable mon costume européen, je rencontrai un de ces saints musulmans au manteau bariolé, au chapeau pointu, tenant à la main une trompette en cuivre. (Ces saints exercent dans tous les pays musulmans une grande influence sur le peuple qui leur décerne lui-même le brevet de sainteté. Ce sont généralement des fanatiques exaltés.) A peine m'eut-il aperçu qu'il se mit à sonner de la trompette, amena les passants et commença à m'insulter de paroles et de gestes. Heureusement, j'étais à l'abri des voies de fait, grâce à l'élévation d'un siège qui me permettait de planer majestueusement sur cette ignorante multitude abruti par la superstition et le fanatisme. Je compris alors pourquoi il n'était pas permis aux Anglais de se promener librement dans cette ville pleine de fous dangereux. A côté de ces prophètes musulmans couverts d'oripeaux de toutes nuances, on rencontre des fakirs indous nus et badigeonnés de blanc. Il ne leur serait pas difficile aux uns comme aux autres de faire assassiner l'Européen qui se trouverait au milieu d'eux sans qu'il restât la moindre trace du crime.

Les rues sont si étroites que plusieurs fois ma noble monture emporta les balcons qui débordent à l'extérieur de la plupart des maisons, et je pus à mon aise, comme le diable boiteux, plonger mon regard curieux dans les demeures indigènes.

Ce qui m'étonnait le plus, c'était de voir les éléphants que nous croisions à chaque instant, les uns chargés de foin et de bois, les autres ornés de haoudas de formes diverses, sièges ou matelas sur lesquels se prélassaient avec complaisance les seigneurs du lieu dans leurs belles robes de soie. Des sonnettes sont attachées au cou des éléphants pour prévenir les cavaliers et les convois de chameaux d'avoir à se ranger.

Le lendemain, de grand matin, deux montures de ce genre vinrent me chercher pour me conduire à Golconde, où se trouve le fort, dans lequel sont renfermés les nombreux bijoux du Nizam qui, en roi oriental, a une passion immodérée et toute féminine pour les diamants et les perles. En dehors de l'enceinte s'élèvent les tombes des princes de la dynastie Koutub-Shah.

De l'ancienne ville de Golconde, il ne reste plus aujourd'hui que l'enceinte crénelée et fortifiée dans laquelle se trouvent des terres incultes et une petite colline que couronne le fort confié à la garde d'une troupe d'Arabes. Nul Européen n'y est admis.

Près de là, on visite l'ancien cimetière, qui renferme de nombreuses tombes et des mosquées, derniers vestiges d'une antique splendeur. Les plus belles et les plus importantes de ces tombes étaient jadis entourées d'un mur de pierre : elles ne diffèrent guère les unes des autres que par leur dimension et leur ornementation.

Ce sont des bâtiments carrés s'élevant au-dessus du sol sur un soubassement de granit. Six marches conduisent au tombeau, dont chaque face est décorée

de sept arcades originales d'une largeur de 4 mètres; au centre des ogives est sculptée une rosace. Soutenues par des piliers massifs, les deux dernières arcades sont murées; cette partie du monument est en granit. Sur la première base et en retrait s'élève un autre édifice également carré, demi-pierre, demi-brique, recouvert d'un enduit de chaux. Les encoignures sont formées par des piliers de briques octogones, qui supportent de petits minarets terminés par cinq boules dont une au centre et une plus petite à chaque coin, reliées entre elles par un cordon de feuilles de trèfles.

Ce second étage est surmonté d'un dôme sphéroïdal, semblable à ceux qu'on voit dans la plupart des monuments de style arabe. Au milieu d'une vaste salle sans aucun ornement est placé le mausolée en marbre noir, composé de quatre tablettes en retrait, et portant en relief des versets du Coran. Malgré sa simplicité extrême, ce mausolée noir sous une immense voûte blanche est d'un effet saisissant. La plupart des piliers sont octogones et diverses parties du monument, telles que la base du dôme, sont revêtues de briques émaillées aux vives couleurs. Il y avait même quelques tombeaux dont le dôme entier était recouvert de ces émaux brillants qui reflétaient au loin les rayons ardents du soleil des tropiques. Parfois à la frise du deuxième étage courait un cordon de ces briques, où, sur fond bleu, ressortaient en blanc certains versets du Coran.

Malheureusement quelques touristes anglais ont brutalement détruit la plupart de ces émaux, dont les vives couleurs étaient si bien appropriées au climat de l'Orient et dont le secret de fabrication est perdu aujourd'hui. Ces monuments sont du reste en assez bon état de conservation. La hauteur de la plus élevée de ces tombes est de 40 mètres environ. Les murs d'enceinte sont tous crénelés.

Auprès de chacune de ces tombes se trouvent de petites mosquées dont la façade, tournée vers l'est, est supportée par deux ou trois colonnes; aux extrémités de la façade s'élèvent de petits minarets que réunit un cordon de feuilles de trèfles.

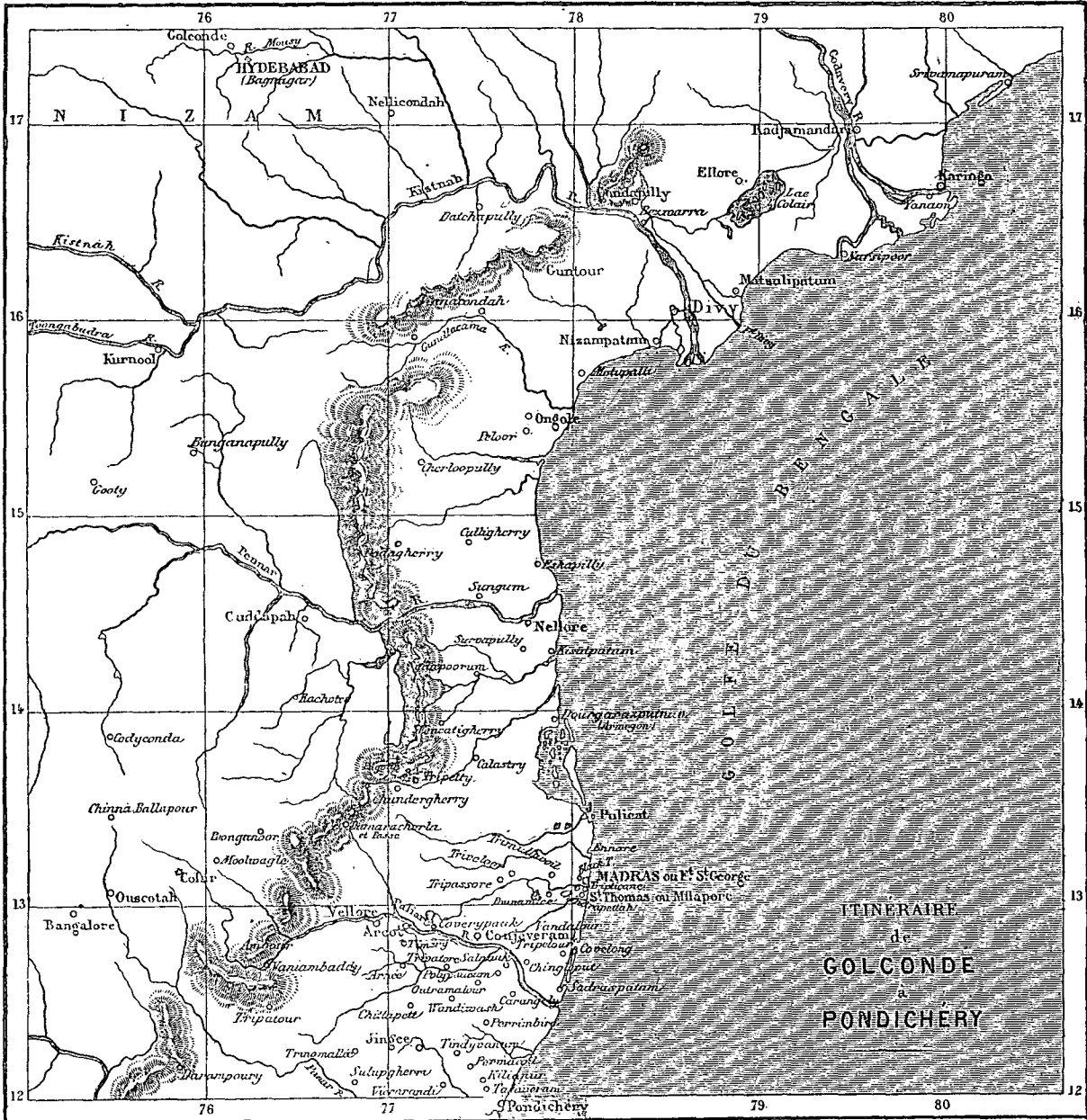
Après avoir visité Golconde, je me rendis à l'étang de Mir-Allun, situé à quatre milles d'Haïderabad et formé par une grande et belle digue coupant transversalement la vallée où existait un cours d'eau.

Cette digue, semi-circulaire et concave, est composée de vingt-trois demi-lunes ayant leur convexité tournée en amont et garnie d'éperons qui assurent leur solidité. Cette digue entièrement construite en granit a une hauteur moyenne de dix mètres, une largeur de soixante, et une épaisseur totale de plus de cent. C'est un beau spécimen de ces *tangs* ou réservoirs, qui sont comme les sources de la vie pour une partie de l'Inde.

Des bords de l'étang de Mir-Allun, on jouit d'une vue magnifique et très-étendue. Le voyageur a sous ses pieds d'immenses champs bien cultivés dont la fertilité est entretenue par les eaux du lac artificiel; à l'horizon

les quatre minarets du Chahar-Minar dominant l'oasis verdoyante dans laquelle disparaît la ville d'Haïderabad; à gauche, les casernes de Sikunderabad apparaissent dans le lointain comme de longues lignes blanches tracées sur la verdure de la vallée où coule la Moussa; enfin derrière l'étang se dressent des collines hérissées de blocs granitiques dont l'aspect sauvage contraste avec l'ensemble du reste de la scène.

La veille de mon départ, on célébrait à Moulali, village situé à dix milles d'Haïderabad, la fête d'un saint musulman, qui en montant au ciel a laissé l'empreinte de son pied sur le sommet de la colline. En ce lieu les fidèles croyants ont une mosquée, et les nobles ont des maisons de campagne pour venir passer les deux jours que dure la fête. Il y avait là une bonne occasion d'assister aux réjouissances des musulmans,



Gravé chez Erhard 121 Duguay Trouin

et je me rendis avec empressement au lieu du rendez-vous.

Des centaines d'éléphants, couverts de leurs draperies rouges à bordure d'or, au front artistement peint d'un croissant vert ou d'autres emblèmes de l'islam et portant sur leurs dos des oumrahs vêtus de magnifiques robes de soie, formaient un curieux spectacle pour un Européen. Devant chaque animal courait une

troupe de soldats armés de mousquets, la mèche allumée à la main, criant les titres de leur maître et agitant des torches. Plus loin, des voitures de forme bizarre ornées de belles draperies, renfermaient des bayadères qui pliaient sous le poids des bijoux, et chantaient gaiement au son des tambours et des cymbales. Ailleurs c'étaient des palanquins, des chameaux, des piétons qui encombraient la voie. Toutes les maisons étaient illumi-

nées avec des lanternes de papier, ce qui ajoutait à la physionomie tout orientale que présentait cette cohue bariolée et bruyante. J'étais tout d'abord étonné de voir les éléphants traverser cette foule compacte sans y causer le moindre accident. Quelqu'un n'avancait-il pas assez vite, l'animal allongeait délicatement sa trompe pour le prévenir de sa présence en lui frappant familièrement sur l'épaule, ou au besoin pour l'écartier de son chemin, mais sans s'arrêter.

Ce soir-là, j'assistai à de nombreuses natchs ou danses de bayadères. La danse des pays orientaux est toute différente de celle de nos contrées. C'est une simple mimique accompagnée le plus souvent de chants dont le rythme est monotone et traînant. Trois hommes, avec un tambour et des cymbales, accompagnent les mouvements de la danseuse, tandis que ses compagnes accroupies sur le sol battent des mains en cadence et chantent en chœur. Une seule d'ordinaire est en scène; frappant la terre avec ses pieds surchargés de grelots, elle se contente, en tournant sur elle-même, d'imprimer à ses bras et à tout son corps un mouvement d'ondulation en réalité plus étrange qu'harmonieux. Les chants sont en général un simple récitatif dans lequel de temps en temps la chanteuse lance des notes aiguës qui semblent s'élever dans les airs comme l'alouette lorsque, sortant de son sillon, elle s'envole droit vers le soleil. Assurément l'Européen, nouveau débarqué dans l'Inde, qui a si souvent entendu parler des bayadères comme d'enchanteresses irrésistibles, est étonné et même désappointé à la vue de ces danses, à l'ouïe de ces chants qui ne répondent nullement à ce qu'avait caressé son imagination sur la foi de récits trompeurs.

Le costume des bayadères est riche, il est fort décent, plus décent même que celui des femmes qui sortent dans la rue.

Il faut avouer toutefois que dans un pays chaud où le corps et l'esprit cherchent avant tout le calme et la tranquillité, rien ne serait moins conforme à la commodité de la vie que les danses agitées et la musique savante de nos contrées. Chez nous, le plaisir lui-même est un travail, tandis que les représentations données par les bayadères ne causent aucune fatigue; à demi plongé dans une douce somnolence, on n'éprouve aucune lassitude de corps ni d'esprit, à se laisser mollement bercer par les récits poétiques d'amour, sujet ordinaire de tous les spectacles de genre. Je

ne saurais le nier, c'était avec un certain plaisir que j'assistais à ces représentations originales, surtout après quelque temps de résidence en Orient, alors que, sous l'influence de la fumée de mon houka, la mimique et la voix des bayadères, sans me préoccuper d'une manière fatigante, m'apparaissent comme les visions d'un rêve.

Pendant la soirée, des serviteurs ne cessaient d'arroser le visage des assistants avec de l'eau de rose contenue dans des aiguillères d'argent damasquinées d'or. Cette aspersion parfumée, en s'évaporant, rafraîchit agréablement la figure. On passait aussi à chaque instant des plateaux d'argent chargés de cornets de bétel¹, de sirops et de sucreries.

Lorsque la soirée fut suffisamment avancée, je me retirai, et escaladant les six échelons qui me

conduisaient au siège placé sur le dos de mon éléphant, je repris le chemin du bungalow, d'où je devais le lendemain partir de grand matin pour Madras.

Alfred GRANDIDIER.

(La suite à la prochaine livraison.)

1. On étale un peu de chaux délayée sur une feuille de poivre bétel; on la roule en cornet et on y introduit quelques fragments de noix d'arêque, des clous de girofle, etc. Pour les grands seigneurs, la chaux est préparée en petites perles calcinées.



Salar-Jung, premier ministre du Nizam. — Dessin de A. de Neuville d'après l'album photographique de M. Grandidier.